



PROJET PEDAGOGIQUE 2024/2025



Accueil de loisirs « Péri-scolaire » La forêt enchantée

2, rue de Hirtzfelden

68740 Munchhouse

Téléphone : 0389816859

Email : clsh.munchhouse@mouvement-rural.org

Sommaire

1 LA FEDERATION : FOYER CLUB D'ALSACE

- 1.1 Présentation de l'association.
- 1.2 Intentions éducatives, ses valeurs.
- 1.3 La structure d'accueil- La forêt enchantée Les locaux
- 1.4 Les intentions éducatives de l'équipe pédagogique

2 LE PUBLIC

- 2.1 Leurs caractéristiques et leurs besoins
- 2.2 L'accueil de l'enfant différent

3 VIE QUOTIDIENNE DE L'ENFANT, LE PROJET D'ACCUEIL

- 3.1 Déroulement des journées
- 3.2 L'accueil du midi
- 3.3 L'accueil du soir : les temps des goûters

4 LES TEMPS D'ANIMATION

- 4.1 Les activités
- 4.2 Les sorties

5 L'EQUIPE

- 5.1 L'équipe pédagogique
- 5.2 Gestion d'équipe

6 L'HYGIENNE ET L'ALIMENTATION

7 REGLE DE VIE

8 LA SECURITE

9 EVALUATION

- 8.1 Evaluation de l'accueil de loisirs
- 8.2 Evaluation de l'équipe pédagogique (et des stagiaires BAFA)
- 8.3 Evaluation du projet pédagogique

1- 1- L'ASSOCIATION FOYER CLUB D'ALSACE

ORGANISATEUR

Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

4, rue des Castors

68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc 68.org

1.1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET SES VALEURS

Historique

Les « Foyers-clubs de Jeunes » sont nés au début des années 60 dans le milieu rural alsacien par la volonté de l'Avant Garde du Rhin (AGR) de proposer une palette inédite d'activités sportives et culturelles plus en adéquation avec les aspirations et exigences des jeunes. Ils se veulent un complément des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC). La démocratisation des loisirs culturels et sportifs et l'épanouissement des jeunes sont au cœur des préoccupations.

L'Association départementale des clubs et foyers-clubs voit le jour en 1968. En cette même année, la Fédération Sportive de France (FSF) à laquelle l'AGR est affiliée confirme son investissement dans le secteur socio-culturel et devient la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF).

Les années 70 correspondent à une grande diversité des activités de loisirs et sportives. Des centres de vacances et de loisirs se créent dans le Haut-Rhin sous l'impulsion de la fédération. Pour répondre à des besoins d'encadrement de ces animations, les premiers stages BAFA-BAFD de la Fédération voient le jour en 1974.

Durant les années 80, les camps d'adolescents organisés par la Fédération continuent de se développer dans le Haut-Rhin. Cette période correspond également à une politique nationale en faveur de l'animation socioculturelle. En 1985 un professionnel de l'animation rejoint la Fédération. Il occupe le premier poste d'animateur départemental.

En 1988, la Fédération prend le nom de Fédération Départementale des Foyers- Clubs d'Alsace (FDFC). Quelques années plus tard, elle quitte l'AGR pour s'affilier à la Confédération Nationale des Foyers-Ruraux (CNFR).

Les années 90 correspondent à une redéfinition de la politique départementale de la FDFC en lien avec les nouvelles politiques territoriales liées à la décentralisation. L'animation des associations adhérentes reste une priorité.

Depuis 2000, une nouvelle dynamique centrée sur l'accompagnement de politiques enfance-jeunesse auprès de collectivités locales est mise en place. Ceci se traduit par l'essor d'accueils de loisirs périscolaires et la création de services jeunesse à des échelons communaux et intercommunaux. La FDFC privilégie une approche territoriale dans le développement de ses actions : formation BAFA et accueils collectifs de mineurs. L'accompagnement de la vie associative s'étoffe et une véritable dynamique du « Réseau » se met en place.

A la suite de son 40^{ème} anniversaire, la FDFC entame un profond travail de réflexion et de mobilisation qui doit lui permettre de rester à l'écoute d'une société en permanente évolution tout en restant fidèle, dans son action, aux valeurs de l'Education Populaire.

Elle inscrit la jeunesse comme un axe fort de son développement.

A l'occasion de son 45^{ème} anniversaire, la FDFC se dote de nouveaux statuts et prend le nom de Foyers Clubs d'Alsace.

1.2 LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'ASSOCIATION FOYER CLUB D'ALSACE

LE PROJET EDUCATIF

La Fédération considère que chaque enfant doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Aussi, considérant l'enfant comme un futur acteur de la transformation sociale, la volonté de la fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie, à son intégration dans un groupe.

Ainsi les projets soutenus et développés favoriseront l'épanouissement, respecteront les rythmes de vie et les besoins de découverte propre à chaque individu. Dans la tradition de l'éducation populaire, ces projets sont accessibles au plus grand nombre.

Aider l'enfant à se construire Dans un environnement en perpétuel mouvement, l'enfant côtoie un nombre important d'acteurs en charge de son éducation. De plus, les modes de prises en charge se font aujourd'hui essentiellement en collectivité et ce dès le plus jeune âge.

La vie en collectivité, avec les autres, au sein d'un groupe, n'est pas innée. Il s'agit pour la fédération de permettre à tous les enfants de se développer individuellement et de trouver une place au sein d'un groupe. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en compte les besoins individuels de chacun. Sans discrimination, chaque enfant est accueilli avec bienveillance et respecté dans son évolution, ses découvertes et ses apprentissages.

Les espaces d'accueil et d'animation favorisent l'intégration des individus au sein d'un groupe. Il convient ainsi de développer des structures et des projets à taille humaine qui permettent de prendre en compte le lien entre les enfants, le lien entre les familles, et plus généralement le lien entre tous les acteurs éducatifs. La diversité des groupes constitués, qui favorise la mixité sociale et culturelle, permet de confronter l'enfant à différentes situations de vie et de rencontre. La Fédération, à travers ces différents espaces d'accueil et d'animation, développe des projets divers, riches, variés, expérimentaux, respectueux de l'enfant et de son développement.

Ces projets favorisent le vivre ensemble. Le respect des rythmes de vie, la socialisation et l'accès à l'autonomie sont ainsi au cœur du projet éducatif.

Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde qui l'entoure.

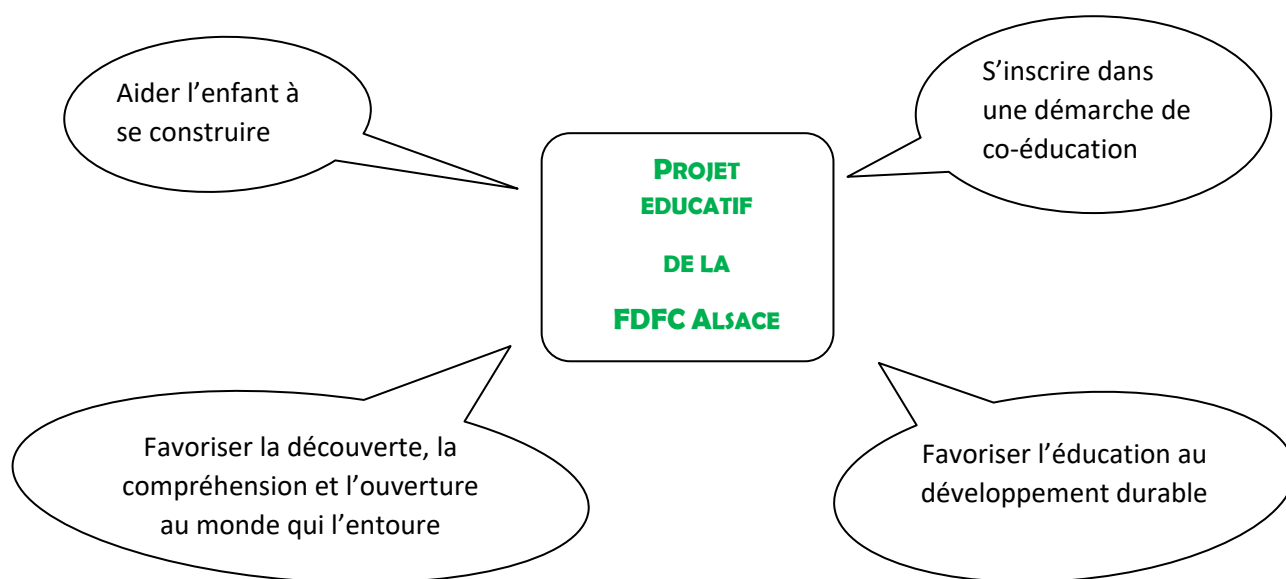
Les espaces d'accueil et d'animation sont des lieux de développement et d'épanouissement personnel. Ils sont également des lieux d'aventures individuelles et collectives. Ils doivent permettre à chacun de vivre des temps nouveaux, différents des temps de l'école, de la famille, et des autres temps péri éducatifs. Ces animations se situent dans des temps périscolaires et extrascolaires, elles doivent donc être avant tout des temps de détente, de plaisir. Des temps, porteurs de sens, qui favorisent la découverte et la compréhension du monde qui entoure les enfants. Ils pourront ainsi évoluer et inter agir dans leur environnement. Les équipes pédagogiques veillent à élaborer avec les enfants un espace de vie, un lieu social autour de règles et de projets communs. A travers l'élaboration et la mise en œuvre des projets qui leurs sont confiés (projet pédagogique, projet d'animation), les équipes éducatives, travaillent à l'animation et à l'éducation des enfants accueillis. S'inscrire dans une démarche de co-éducation La fédération

souhaite favoriser une démarche globale avec l'ensemble des forces vives d'un territoire afin que les associations, les écoles et les familles deviennent des partenaires actifs, capables de s'investir, et de développer l'animation et l'éducation en faveur des enfants de leur territoire.

Créer des espaces d'implication des partenaires constitue un enjeu majeur si l'on ne souhaite pas construire une relation centrée sur la consommation de service. Ces espaces peuvent s'imaginer de manières différentes : apport de compétences, comité d'utilisateur, engagement dans la gestion de l'association ... Favoriser l'éducation au développement durable L'éducation au développement durable permet à chacun d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir durable. Vivre de manière harmonieuse et respectueuse aujourd'hui pour construire le monde de demain, tel est l'enjeu que se fixe la fédération. Dans un monde en mouvement et en mutation, les actions et les projets développés par la fédération viseront à construire des dispositifs pédagogiques participatifs. Le but est de rendre les enfants et leurs familles autonomes et responsables dans leur comportement pour leur permettre de devenir des acteurs du développement durable. Les projets développés par la fédération s'inscriront dans les 3 dimensions de l'éducation durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique. Dans le respect des libertés individuelles mais dans une volonté de renforcer le vivre ensemble, les actions entreprises viseront à préserver l'environnement à favoriser la cohésion sociale et à promouvoir une économie responsable.

LES INTENTIONS EDUCATIVES

**Le fonctionnement de l'accueil de loisirs est basé
sur des valeurs et des intentions qui sont liées :**



1-3 NOTRE ACCUEIL PERISCOLAIRE « LA FORET ENCHANTEE » DE MUNCHHOUSE ET ROGGENHOUSE

L'accueil de loisirs périscolaire « La forêt enchantée » accueille les enfants de la petite section de maternelle au CM2 scolarisés à Munchhouse et à Roggenhouse. Nous accueillons les mercredis et durant les vacances scolaires des enfants de 3-12 ans qui habitent au sein de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach.

La forêt enchantée est gérée par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace depuis septembre 2007. C'est une association qui gère 23 Accueils de loisirs dans le département du Haut-Rhin. Le siège social se situe au 4 Rue des castors, 68200 Mulhouse - Téléphone : 03.89.33.28.33.

Munchhouse est un village de campagne situé entre Mulhouse et Colmar. Le paysage naturel offert par la commune est caractéristique de celui d'un village localisé entre le Rhin et la forêt de la Hardt. Son cours d'eau le plus proche est le canal du Rhône au Rhin

Les locaux de « La forêt enchantée » sont situés au centre du village, à côté de la Mairie. Les bâtiments de l'accueil périscolaire se trouvent dans l'enceinte de l'école primaire « de la Hardt ».

A ce jour, la capacité d'accueil de la structure est de 40 enfants en accueil périscolaire et de 30 enfants les mercredis (accueil de loisirs sans hébergement).

Pour les midis, la capacité d'accueil est de 40 sur Munchhouse et 18 sur Roggenhouse, les enfants scolarisés sur Roggenhouse sont pris en charge le soir par le périscolaire de Munchhouse (un système de navette bus RPI sous l'autorité des communes compétentes permet le transport des enfants).

- LA STRUCTURE D'ACCUEIL (L'ECOLE ELEMENTAIRE DE MUNCHHOUSE)

Implantation géographique :

Les locaux de notre accueil de loisirs sont implantés dans l'école élémentaire de Munchhouse , il est situé au 2 Rue de HIRTZFELDEN MUCHHOUSE

LES LOCAUX

Les locaux sont aménagés comme suit :

La municipalité, la Fédération foyer club alsace et de l'école Élémentaire de Munchhouse ont signé une convention concernant l'utilisation de certains locaux tels que :

- 1 salle d'évolution
- 1 salle d'activité (pour travaux délicats)
- salle de restauration avec cuisine (pour les repas et préparation des goûters)
- un préau couvert
- cour équipée d'un terrain de basket, foot, volley et de terrains de jeux de ballons (ballon prisonnier...)

1.4 LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'ORIENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE, NOUS POURSUIVONS NOS INTENTIONS EDUCATIVES POUR LA TROISIEME ANNEE AFIN DE LES EVALUEES SUR LONG TERME ET LES CONSOLIDEES.

1 – Cette année 2024/2025, nous souhaitons permettre au public de vivre un temps de détente, de loisirs, tout en favorisant son autonomie dans sa globalité (de pensée et des gestes).

L'autonomie, permet à l'enfant de se débrouiller dans les activités et tâches du quotidien, et donc d'être indépendant. Bien entendu chez un enfant, le besoin en autonomie évolue constamment à mesure où il grandit, et cette évolution se poursuit tout au long de l'adolescence et même au-delà. De plus, mentionnons que l'autonomie joue un rôle central dans le développement de la personne ; elle agit en quelque sorte comme socle à l'acquisition et la consolidation de la confiance en soi, de l'estime personnelle et de l'indépendance.

Dès le plus jeune âge, l'enfant est en capacité d'acquérir une autonomie limitée liée à son potentiel physique qui s'élargira en grandissant.

Pour les plus jeunes, elle s'acquiert par l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et l'évolution de leur langage (l'envie de se faire comprendre).

Les plus grands ont besoin d'indépendance. Les responsabiliser est un moyen de satisfaire ce besoin en développant un peu plus d'autonomie:

Nous favoriserons l'autonomie et le sens des responsabilités pour les plus grands en leur permettant d'élaborer leurs projets d'activités selon leurs goûts, leurs envies et en les adaptant aux tranches d'âges tout en les réunissant régulièrement. Laisser l'enfant faire des choix, l'encourager et lui confier des tâches sont de bonnes façons pour l'aider à acquérir de l'autonomie. Nous proposons chaque semaine différents clubs d'activités sportives, de créativité, de découvertes, jeux et autres... un enfant sera nommé président, le rôle de ce président sera de plus ou moins diriger le club avec l'animatrice référente, d'être force de proposition.

L'enfant doit pouvoir se repérer, comprendre l'organisation d'une journée au sein du périscolaire et de l'accueil de loisirs, pour pouvoir y agir (ex. : frise temporelle, pictogrammes ...). Le périscolaire doit être un lieu qui donne à l'enfant la possibilité de s'y investir (ex. : en faisant des propositions d'animations retenues, en ayant un espace d'expression).

Nous poursuivons notre projet GRANDIR DEHORS, nous souhaitons inviter les enfants à respecter et découvrir son environnement au plus proche, devenir autonome dans leurs jeux naturels, responsables et à devenir des éco-citoyens.

RESPECTER ET CONNAITRE SON ENVIRONNEMENT PROCHE

- *Découvrir l'environnement au plus proche de notre commune et poursuivre le projet GRANDIR DEHORS*
- *Sensibiliser aux cycles de la nature et des saisons*
- *Découvrir la faune et flore locales*
- *Découvrir les jeux au cœur des bois*
- *Sensibiliser au non gaspillage*
- *Initier les enfants à devenir responsables éco-citoyens, prendre conscience des richesses naturelles, par la pédagogie de la nature.*

Nous avons eu le plaisir d'être sélectionnés par le réseau ARIENA (Réseau associatif régional d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace), pour rejoindre le grand projet GRANDIR DEHORS au cours de l'année 2021/2022. Avec la collaboration de Zoé (animatrice nature de la maison de la nature de Hirtzfelden), nous avons eu l'opportunité d'être guidés, orientés et découvrir avec les enfants les valeurs de la pédagogie de la nature.

Tout au long de l'année, nous avons invité les enfants à prendre conscience du monde qui nous entoure et à préserver notre nature.

Notre objectif à plus ou moins long terme, est d'accueillir les petits et les plus grands les mercredis sur notre projet GRANDIR DEHORS, pour leur faire découvrir les espaces naturels et les sensibiliser à leur protection par l'observation des oiseaux, l'exploration des forêts, la fabrication d'objets insolites à partir d'éléments naturels, des

forums sur un thème nature bien spécifique ainsi que des contes pour les bercés dans cet environnement, ainsi chacun pourra y trouver un intérêt...

C'est pourquoi, ce projet prendra deux orientations, une sur un site extérieur lors des mercredis, vacances scolaires (forêt de Munchhouse) et l'autre au sein de la structure pour les enfants principalement du périscolaire.

Notre premier projet en milieu extérieur est la découverte d'un site. En relation avec la mairie, nous avons trouvé un petit coin de forêt, le long du sentier de l'écureuil à Munchhouse, nous nous y installerons une à deux fois par mois les mercredis après midi.

Pour l'heure nous avons construit un canapé nature avec des troncs trouvés sur place par les enfants, des cabanes ... A chaque séance de nouveaux jeux nature sont proposés.

La deuxième orientation se déroule au sein du périscolaire :

Nous avons au sein de la structure du périscolaire, un jardin parc en état de friche, notre objectif est de corréliser cet environnement avec le projet « grandir dehors » nous allons donc poursuivre notre nettoyage et se l'approprier, pour développer notre projet sur le temps du périscolaire.(nettoyage de fraisiers, plantation et arrosage des légumes de notre potager)

Au cours de cette année 2023/2024, l'équipe pédagogique désire poursuivre cette expérience du fait que de nombreuses études mettent en évidence qu'un contact régulier avec la nature a des effets bénéfiques sur la santé physique et psychologique, les rapports sociaux, la compréhension et la prise en compte de notre environnement. Malgré ces résultats avérés, l'être humain "moderne" se coupe dans son quotidien de cette nature dès la jeune enfance, et ce n'est pas sans conséquences. Les pratiques pédagogiques actuelles sont également souvent tournées vers l'intérieur, du fait notamment d'un manque de vécu des encadrants au contact de la nature. Or, les possibilités en termes d'éducation au contact de la nature sont d'une très grande richesse pour les enfants (émerveillement, curiosité, créativité, questionnement, expérimentation, développement des facultés sensorielles, émotionnelles, cognitives, etc.). Nous avons eu l'opportunité d'être formés par la maison de la nature d'Hirzfelden, et nous pouvons d'ores et déjà mettre en application et partager notre savoir avec les enfants de notre structure.

A ce jour, déjà nous pouvons observer que les pédagogies dans la nature apportent non seulement des bienfaits aux enfants (lors des sorties nature), mais aussi aux encadrants.

Rapidement les enfants ont pris leurs petits rituels et attendent cette sortie avec impatience. L'enfant devient de plus en plus curieux et observateur sur l'évolution de l'environnement qui l'entoure (transformation de la forêt lors des saisons). Nous avons remarqué également que lors des sorties les enfants développent au fil des mois leur imagination et deviennent autonome dans leur jeu nature. Ils connaissent au fur et à mesure leur limite et s'aperçoivent qu'ils peuvent s'approprier un environnement en espace naturel hors du quotidien. Ils sont à l'écoute de la faune.

Au cours de notre accueil, nous inviterons les enfants à prendre conscience du monde qui nous entoure et à préserver notre nature.

Nous les inciterons à trier les déchets lors des activités et repas, à respecter la faune et la flore lors de nos sorties entre autres afin de les sensibiliser. Dans le même état d'esprit, nous demanderons d'éteindre la lumière lorsqu'ils quittent les toilettes, et d'arrêter l'eau quand ils ont fini de se laver les mains afin de ne pas gaspiller cette ressource naturelle qui nous fait tout simplement vivre !

L'équipe pédagogique présentera différentes activités ludiques sportives qui permettront tout en jouant « d'éduquer » les enfants à devenir responsable éco-citoyens.

Nous souhaitons aider l'enfant à développer son imaginaire, et devenir créatif.

C'est pour cette raison qu'aider les enfants à stimuler leur imagination par différents moyens est si important. Surtout à l'heure où les outils numériques (écrans, jeux vidéo, tablettes, etc.) ont pris le pas sur les jeux recourant à un réel effort d'inventivité. Alors comment peut-on stimuler l'imagination des enfants ?

Nous proposerons aux enfants de se créer un rôle pour doper son imaginaire

Le jeu est un stimulant de l'imaginaire remarquable, et c'est, par exemple, le cas des jeux de rôle. Lorsqu'il investit un rôle, l'enfant distingue ce qu'il voudrait être par rapport à ce qu'il est. Cela lui donne alors une certaine autonomie et une confiance en lui qui le rassure et l'encourage à cultiver sa créativité. On l'aide largement dans ce travail en lui racontant des histoires, et qu'elles soient fausses n'a pas d'importance. L'important est que ces histoires répondent aux angoisses de l'enfant, sous une forme qu'il est en mesure de comprendre. De ce fait, en inventant des situations imaginaires et en leur apportant une conclusion, l'enfant apprend à faire preuve de créativité et à surmonter des obstacles. Une étude a non seulement démontré que les enfants imaginatifs dans leur enfance conservaient cette qualité lorsqu'ils grandissaient, mais qu'ils avaient également plus de facilité à faire face aux problématiques et à les résoudre.

Nous allons présenter cette année aux enfants des supports simples pour une créativité animée. Proposer des jeux d'imagination qui poussent l'inventivité des enfants sous-entend également de les initier aux travaux manuels en leur fournissant divers supports. Les meilleurs outils pour créer des histoires sont souvent les plus simples, et c'est alors dans la tête de votre enfant que tout se fait. Ainsi, une serviette peut devenir un turban, des perles en plastique de magnifiques bijoux, un rouleau d'essuie-tout une longue vue, etc. Les matériaux moins finis permettent en effet plus de créativité et d'imagination que les jeux sur support numérique.

Cette année nous allons proposer différents clubs :

-Club fils en aiguilles : cet atelier couture permettra aux plus grands de développer leur créativité à travers de la matière.

- CLUB la belle et la laine :

- CLUB la raquette folle

- CLUB top chef

- Club le street art « le monde de l'imaginaire, la créativité » : permettra aux enfants de pratiquer le détournement des objets développer l'imagination et ainsi être en capacité de produire mentalement des images, des idées, des pensées et même des sentiments qui n'existent pas dans la réalité.

-Club nature : ce club principalement présenté les mercredis permettra aux enfants :

- Découvrir l'environnement au plus proche de notre commune et poursuivre le projet GRANDIR DEHORS
- Sensibiliser aux cycles de la nature et des saisons
- Découvrir la faune et flore locales
- Découvrir les jeux au cœur des bois
- Sensibiliser au non gaspillage
- Initier les enfants à devenir responsables éco-citoyens, prendre conscience des richesses naturelles, par la pédagogie de la nature.

-Club des sportifs : lors de cet atelier nous allons présenter aux enfants des jeux de cohésion , zumba, expression corporelle, fitness ludique, step.....

-Club Dance : mouvements corporels de danse

- CLUB jeux de société collectif

- CLUB Brico kids

- CLUB Diam's et pixel

LA PLACE DU SPORT DANS NOTRE PERISCOLAIRE

Les ateliers périscolaires, ces espaces éducatifs et ludiques qui complètent la journée scolaire, jouent un rôle crucial dans le développement des enfants. En offrant une variété d'activités enrichissantes en dehors des heures de classe, ils favorisent l'épanouissement de chaque enfant sur différents plans, que ce soit sur le plan académique, social, culturel, ou, comme nous allons le découvrir, sur le plan physique et émotionnel. Cette année nous allons nous pencher sur un aspect particulièrement important des ateliers périscolaires : les activités sportives. Ces activités, souvent négligées à tort, sont des leviers puissants pour promouvoir la santé et le bien-être des enfants.

Les bienfaits des activités sportives pour les enfants

Les activités sportives offrent un excès de bienfaits aux enfants, allant bien au-delà de la simple amélioration de leur condition physique. Elles sont essentielles pour leur développement global et contribuent à façonner des individus sains et équilibrés. Voici quelques-uns des avantages les plus notables que les enfants peuvent tirer de leur participation à des activités sportives dans le cadre des ateliers périscolaires :

Renforcement de la santé physique

Les activités sportives sont un moyen efficace de maintenir la santé physique des enfants. Elles favorisent le développement des muscles, des os et du système cardiorespiratoire. Les enfants qui pratiquent régulièrement un sport ont tendance à être plus actifs physiquement, ce qui réduit le risque de problèmes de santé liés à la sédentarité, tels que l'obésité et les maladies cardiovasculaires. De plus, ces activités contribuent à renforcer le système immunitaire, aidant ainsi les enfants à mieux lutter contre les infections.

Développement des compétences motrices

La participation à des activités sportives permet aux enfants de développer leurs compétences motrices, qu'il s'agisse de courir, sauter, lancer, ou de coordonner leurs mouvements. Ces compétences motrices sont essentielles dans de nombreuses activités de la vie quotidienne et contribuent à améliorer la confiance en soi des enfants.

Promotion d'un mode de vie actif

En exposant les enfants à des activités sportives dès leur jeune âge, nous encourageons la création de routines saines. Ils sont plus susceptibles de maintenir un mode de vie actif à l'âge adulte s'ils ont été exposés positivement au sport dès leur enfance. Cette habitude peut avoir un impact durable sur leur santé à long terme.

Amélioration de la santé mentale

Les activités sportives ne bénéficient pas seulement au corps, elles ont également un impact positif sur la santé mentale des enfants. La pratique régulière d'un sport favorise la libération d'endorphines, les "hormones du

bonheur”, ce qui peut réduire le stress, l’anxiété et les symptômes de la dépression chez les enfants. De plus, elles leur offrent une opportunité de socialisation, de partage et de développement de compétences sociales essentielles.

Les activités sportives dans les ateliers périscolaires

Les ateliers périscolaires sont devenus des espaces privilégiés pour l’introduction des activités sportives dans la vie des enfants. Ils complètent idéalement l’éducation formelle en offrant un environnement décontracté et stimulant où les enfants peuvent explorer différentes disciplines sportives. Cette section explore comment les activités sportives sont intégrées dans les ateliers périscolaires et le rôle essentiel des éducateurs sportifs dans cette démarche.

Diversité des activités sportives proposées

Elles offrent une diversité d’activités sportives pour répondre aux goûts et aux préférences de chaque enfant. Des sports classiques tels que le football, le basketball, et la gymnastique aux activités moins conventionnelles comme le yoga, la danse contemporaine, ou l’escalade, les choix sont variés. Cette diversité permet aux enfants d’explorer différentes disciplines, de découvrir leurs talents et de trouver des activités qui les passionnent.

Ils agissent en tant que modèles pour les enfants, les aidant à développer des compétences sportives, mais aussi des valeurs telles que la persévérance, le respect des règles, et la gestion de l’échec. Ils créent un environnement inclusif où chaque enfant se sent valorisé et encouragé à progresser à son rythme.

Cette année nous présenterons un club sport ou chaque trimestre nous proposerons aux enfants des activités sportives différentes

Nous souhaitons impliquer les parents et enfants dans la vie de notre périscolaire.

Impliquer les usager(ères) dans l’organisation et les projets portés par nos structures fait partie de l’ADN de notre mouvement. Dans les accueils périscolaires, ce sont les enfants et leurs parents qui sont mobilisés pour participer, donner leur avis et être force de proposition pour contribuer à l’amélioration permanente.

Nous souhaitons avec l’équipe mettre en place différents types d’instance pour favoriser l’engagement des enfants et des familles et animer ainsi la continuité éducative avec les parents.

Nous désirons mettre en place :

Le petit conseil périscolaire avec les enfants : pour collecter les avis et suggestions

Il n’y a pas d’âge pour être acteur des activités et donner son avis sur le périscolaire ! Nous souhaitons proposer des réunions de comité avec un enfant élu président qui présentera des réunions une fois par trimestre . 2 semaines avant chaque petit conseil périscolaire, le président et ses suppléant.es reçoivent des questions relatives aux activités souhaitées, aux sorties, aux règles à revoir.

Le comité périscolaire : pour impliquer les parents dans les activités et entretenir une relation de confiance

Une grande partie des accueils périscolaires anime d’ores et déjà des comités périscolaires, à destination des parents.

Au sein de notre périscolaire, nous désirons fonder un comité deux fois par an. Le 1er objectif de ces temps d’échanges privilégiés avec les familles : expliquer l’organisation et le fonctionnement du périscolaire aux nouvelles

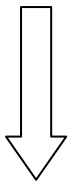
familles. Ensuite, informer des projets afin d'impliquer les parents : « nous présentons les temps forts de l'année : les sorties extérieures et les ateliers pour les parents comme le zéro déchet. Nous avons lancé un challenge « bingo hercier », les parents et les enfants doivent nous ramener différentes essences d'herbes. Notre objectif : faire du lien avec les parents, instaurer une relation de confiance avec eux et les inciter à s'engager à certaines sorties ou actions. »

La relation de confiance contribue à une continuité éducative de qualité entre tous les acteurs

Si le parent a confiance en nous, l'enfant aura aussi confiance en nous. En associant les familles à nos projets, à nos activités, elles comprennent notre métier, elles voient comment nous agissons dans l'intérêt de leurs enfants. Cela rassure tout le monde et nous aide au quotidien !

Les objectifs pédagogiques :

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation : Critères, indicateurs Comment évaluer
impliquer les familles dans les temps du periscolaire	<ul style="list-style-type: none"> - permettre aux enfants comme aux parents d'être acteur du periscolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - création d'un petit conseil pour les enfants - création d'un comité périscolaire pour les parents. - creation de nouveau club ou le parent pourra partager son savoir 	
<p>Vivre un temps de détente, de loisirs et de découverte tout en favorisant</p> <p>L' autonomie qui développe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de développer sa confiance en lui - Développer la prise d'initiative, la responsabilisation de l'enfant, GRANDIR 	<p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En renforçant ses capacités à faire seul. - En l'encourageant à persévérer dans ses différentes actions du quotidien, sa prise d'initiatives, ses choix. - En responsabilisant les enfants aux tâches courantes de la vie en collectivité. 	<p>A-t-on expliqué l'objectif de l'autonomie ?</p> <p>L'enfant connaît t il ses limites ?</p> <p>Tous les enfants se sentent t'ils aise</p> <p>En autonomie ? on</p>



La créativité et l'imaginaire

Encourager la curiosité, l'ouverture au monde et la créativité.

Mettre à la disposition des outils favorisant la création et l'imaginaire

- En mettant en place des routines et rituels afin de faire évoluer l'enfant dans un climat de confiance.

En proposant des nouvelles activités ou l'enfant peut développer sa créativité, atelier couture, photos, création d'un film, d'un livre à partir de leur imaginaire.

t'ils besoin de repère tranche d'âge

Y a-t-il au cours des trimestres une évolution vers l'autonomie

A-t-on mis en place des outils pour développer la créativité ?

A quel moment les enfants développent-ils leur imaginaire

L'enfant a-t-il inventé un objet, jeu ?

L'enfant fait il preuve d'imagination ?

Devenir **responsables** et devenir des **éco-citoyens.**

Respecter et connaître son environnement proche

- Découvrir la faune et flore locale

- Réaliser des sorties nature, observation et expérimentation.
- En mettant en place notre projet Grandir dehors (Ariena).

Les sorties nature sont elles régulières ? Les enfants sont ils demandeur et curieux ? Y a-t-il une évolution dans l'implication des enfants lors des sorties ?

Observation
Echange
avec les
enfants

- Création d'un jardin

Le jardin

	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser au non gaspillage - Sensibiliser aux cycles de la nature et des saisons. - Recycler et réutiliser. Ancrer le tri des déchets au sein du périscolaire 	<p>pédagogique et consommer les légumes fruits cultivés</p> <ul style="list-style-type: none"> - En abordant les principes du tri sélectif, économie d'énergie et non gaspillage - En réalisant des goûters maisons mais aussi bio et locaux. - Par la mise en place de convention pour alimenter les poules - Par la mise en place d'un tableau avec des marqueurs de niveaux de gaspillage 	<p>pédagogique à t il été reconduit cette année ? Les enfants ont-ils pu consommer ce qu'ils ont planté ? A quelle fréquence les enfants s'y rendent ? sont ils toujours curieux pour s'y rendre ?</p> <p>Observation, consultation des enfants</p> <p>Est-ce que le tri des déchets est bien assimilé par les enfants ? Faut il toujours expliquer ou est ce désormais un automatisme ?</p> <p>Observation, consultation des enfants</p>
--	---	---	--

L'accueil de loisirs « la forêt enchantée » est en mesure de :

- proposer différentes activités culturelles, sportives et manuelles et des sorties éducatives, permettant de mettre en valeur des conditions propices au développement de l'autonomie, du respect, et en favorisant la curiosité de l'enfant.
- porter une attention à chacun et en particulier aux plus vulnérables.
- développer les talents culturels, artistiques et l'imaginaire.

2 - LE PUBLIC : LES ENFANTS

LEURS CARACTERISTIQUES ET LEURS BESOINS

Pour répondre au mieux aux besoins des enfants, il est bon de tenir compte de certaines attentes caractéristiques :

1. Besoins et rythmes des enfants âgés de 3 à 6 ans.(tableau)

Développement	Caractéristique	Besoins	Activités
Physiologique	<p>L'enfant se fatigue facilement mais récupère très vite.</p> <p>Son instabilité diminue et sa concentration augmente.</p> <p>Développement des sens</p> <p>Développement du langage et de la pensée</p>	<p>Se nourrir, se dépenser, explorer, dormir, se reposer et s'exprimer.</p> <p>Besoin d'alternance entre les activités physiques et activités calmes.</p> <p>Besoins de changements fréquents et inopinés d'activités</p>	<p>Sportives : sauter, grimper, sautiller, courir..</p> <p>Calme, repos : sieste dessins, histoires...</p> <p>Discussion, lecture, langage par le dessin et l'écriture.</p> <p>Jeux divers pour favoriser les sens.</p>
Psychomoteur	<p>Acquisition de la motricité globale et de l'automatisation progressive des mouvements (maîtrise de son corps et de ses gestes, vitesse équilibre latéralité et coordination des mouvements.</p> <p>Acquisition des notions spatiales. Différenciation et enrichissement du schéma corporel.</p> <p>Evolution de la motricité fine, de la préhension et de l'expression graphique.</p> <p>Développement de son autonomie.</p>	<p>Besoin de bouger, de faire des mouvements.</p> <p>Besoin de mettre en œuvre toute ses ressources motrices.</p>	<p>Physiques et sportives.</p> <p>Jeux d'imitation.</p> <p>Dessins, gribouillage, gommettes, collage, découpage, sculpture.</p> <p>Jeux de manipulation, préhension et de construction.</p>
Intellectuel	<p>Développement de la fonction symbolique avec un système de la représentation mentale des objets et des êtres.</p> <p>Puis passage d'une pensée symbolique à une pensée intuitive.</p>	<p>Besoin de savoir, qui ?</p> <p>Besoin de savoir quoi ?</p>	<p>Artistiques : dessins, sculpture</p> <p>Jeux symboliques : dînettes et marchandes</p>

	<p>Grande curiosité.</p> <p>Acquisition des notions temporelles.</p> <p>Acquisition du langage et de son vocabulaire.</p> <p>Développement de son imaginaire mais imagination encore fertile. Goût pour le merveilleux et le magique.</p>	<p>Besoin de savoir pourquoi ?</p>	<p>Sur a durée : jardinage</p> <p>Inventer des histoires, répéter des comptines et des chansons, jouer avec les mots ;</p> <p>Jeux de fiction, à faire semblant...</p>
--	---	------------------------------------	--

2. Besoins et rythmes des enfants âgés de 6 à 12 ans.

LES CARACTÉRISTIQUES

Les caractéristiques physiques

- Période de croissance forte
- Amélioration des possibilités
- Qualité d'adresse, d'audace, d'habilité et d'équilibre
- Toujours fatigable
-

Les caractéristiques intellectuelles

- Cherche à savoir d'où il vient et où il va, et ce qu'il fait sur la terre
- L'enfant s'affirme et développe une grande curiosité pour le monde réel. Il sait détacher le vrai de l'imaginaire
- Se passionne
- Âge des collections
- Intelligence toujours en éveil, grande attention, capable de se fixer

Les caractéristiques sociales

- De plus en plus d'échange
- Formation de groupe

Les besoins physiques

- Besoin de mouvement
- Besoin d'espace
- Besoin d'utiliser tous ses sens
- Besoin d'évoluer à son rythme
-

Les besoins intellectuels

- Besoin de s'affirmer
- Besoin d'exprimer son savoir
- Veut s'investir dans l'organisation et avoir des responsabilités
- Besoin de découvrir le monde réel
- Besoin d'être compris
- Besoin de connaissances, de réponses, de vérités
- Besoin d'avoir des passions

Les besoins sociaux

- Besoin de socialisation : besoin d'échanger, de donner, de recevoir (avec les autres enfants, mais aussi avec les adultes)
- Besoin de se situer par rapport à leurs copains

- Joie d'être et de faire avec les autres

-

Les caractéristiques affectives

- Prend ses distances par rapport à l'adulte

- Besoin de prendre ses distances par rapport aux adultes

- Besoin de coopération, mais aussi de compétition

- Besoin d'être reconnu et considéré par les adultes et les enfants

Les besoins affectifs

- Besoin d'assurance et de sécurité

- Besoin d'affection mais avec discrétion vis-à-vis des copains

- Besoin d'indépendance

- Besoin d'être intégré dans ce qui représente une micro société (avec un cadre)

LA BIENVEILLANCE DANS NOTRE ACCUEIL

La bienveillance est l'ensemble d'attitudes et comportements positifs et constants de respect, de bons soins, de marques et manifestation de confiance, d'encouragement et d'aide envers des personnes ou des groupes en situation de vulnérabilité ou de dépendance (tout particulièrement les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap). Au sein de notre structure nous l'appliquons au quotidien.

2.2 - L'ACCUEIL DE L'ENFANT DIFFERENT

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées définit le handicap comme suit :

« Constitue un handicap au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subit dans un environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques sensorielles mentales cognitives ou psychiques d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

Conformément à la loi, notre équipe pédagogique accueille des enfants porteurs d'un handicap et tient compte des spécificités de chacun. Cela permet de favoriser leur intégration sociale et de sensibiliser les autres enfants au handicap. Les locaux sont d'ailleurs adaptés (plain pied et sanitaires aux normes handicap). L'équipe est capable d'adapter ses activités aux particularités de chaque enfant.

Au-delà du fait que l'enfant handicapé s'épanouit au contact d'autres enfants, son accueil amène à tous, enfants et équipe de professionnels, une diversité et une richesse qui n'est pas négligeable. L'accueil d'un enfant en situation de handicap permet aux camarades de les sensibiliser à l'acceptation de toutes les différences. Un partenariat s'établit entre les parents et des professionnels. Chaque situation est particulière. Aussi est-il important d'écouter les

parents, de noter soigneusement les consignes qu'ils donnent à l'équipe pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces consignes pour en mesurer l'importance.

Savoir qu'il existe des différences entre les individus, les accepter, ne pas en avoir peur et savoir surtout que l'on peut construire avec et autour de ces différences sont autant d'idées que les équipes mettent en avant.

L'intégration peut être possible, avec ou sans personnel d'encadrement spécifique ; les possibilités de l'enfant et de l'équipe d'animateurs définissent le type et la nature du projet d'intégration à mettre en place.

3-Le Projet de l'accueil périscolaire

Comment se déroule l'accueil

LA VIE QUOTIDIENNE

- L'accueil du midi

La pause méridienne doit être un moment de partage et de calme, Ce temps est adapté au rythme de chacun, pour qu'ils puissent se restaurer, s'amuser, se recentrer et partager des bons moments.

Chaque enfant évolue à son propre rythme, selon sa personnalité, son humeur, sa journée d'école ... c'est pourquoi l'équipe veillera à respecter chaque rythme spécifique et donc chaque enfant individuellement avec la plus grande attention.

De manière générale, sur les temps de midi, nous mettrons en place un rythme de détente, de « décompression ». Un moment où les enfants pourront se retrouver, discuter, jouer, s'aérer l'esprit pour retourner à l'école plus attentifs et concentrés. Les enfants les plus fatigués lors de la pause méridienne pourront s'allonger dans le coin lecture pour se reposer et reprendre des forces. D'autre part nous veillerons à ce que les enfants ayant un trop plein d'énergie (car très concentrés lors de l'école) puissent l'extérioriser. Chaque jour est donc différent car chaque matinée d'école est différente.

L'alimentation est essentielle pour la croissance et la santé des enfants, il est donc important de leur apprendre à manger varié et équilibré. Nous essayons de créer une ambiance agréable et apaisante pour allier convivialité et communication pendant ce moment, nous proposons aux enfants de goûter chaque aliment du menu, en aucun cas nous obligeons les enfants.

L'accueil du soir le temps du goûter

Pour les temps du soir, nous essayerons de mettre en place un rythme plus détendu. Ce temps est propice pour le retour au calme, pour apprécier le vécu de la journée de chaque enfant.

En effet nous n'avons plus de contrainte horaire et nous pouvons donc prendre le temps et mettre en place un rythme de vie qui correspondra à chacun. L'équipe prendra le temps de repérer les enfants ayant des besoins spécifiques et mettra en place des temps de dialogue pour que chaque enfant trouve sa place dans le fonctionnement collectif de l'accueil de loisirs. Les temps de vie et de jeu seront adaptés à la fatigue de fin de journée des enfants.

A 16 h00, à la sortie des écoles, les enfants de l'école élémentaire auront un temps de jeux extérieurs, en attendant les maternelles, et la navette bus des enfants de Roggenhouse. Une fois que tout le monde est présent nous prendrons le goûter, lorsque le beau temps le permet nous privilégions de le prendre à l'extérieur.

Nous souhaitons proposer des goûters locaux, bio qui utilisent le moins possible d'emballage. Cette démarche sera expliquée aux enfants afin qu'ils comprennent les enjeux environnementaux mais aussi pour leur santé.

Une fois que les enfants ont repris des forces, vers 16h45, les animateurs proposent différentes activités à tous les enfants, Bien entendu, les enfants auront le choix de leurs activités selon leurs envies.

A 17h30, fin des activités, c'est le moment de rejoindre les différents univers de jeux présents dans la structure pour certains ou de passer aux devoirs pour d'autres (A noter que ces derniers se feront en autonomie dans la salle à manger qui leur sera dédiée pour une meilleure concentration). Cette organisation durera jusqu'à ce que les familles viennent chercher leur enfant, au maximum 18h30.

4 - LES TEMPS D'ANIMATION

4.1 – LES ACTIVITES

Les activités ont été élaborées par l'équipe pédagogique en prenant soin de respecter les rythmes et les besoins des jeunes dont nous sommes référents.

Chaque nouvelle rencontre, chaque découverte, chaque nouveau geste, participent au développement de l'enfant et contribuent à ouvrir son esprit. Pour répondre à ce besoin, l'équipe propose des activités nouvelles, culturelles, sportives, des jeux originaux.

Les activités physiques et sportives à caractère collectif et les grands jeux permettront de développer les notions d'équipe, de solidarité et d'entraide. Ces activités se dérouleront parfois à l'extérieur de l'accueil de loisirs.

Un planning des activités sera transmis par mail aux familles d'une semaine à l'autre.

LES ESPACES PERMANENTS

Plusieurs espaces « autonomes » seront aménagés afin que les enfants puissent se reposer, jouer, (lectures, pixel art, dessins, coloriages et malle de jeux extérieurs).

5 - L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique de votre accueil périscolaire « la forêt enchantée » et de Roggenhouse, est constituée d'une directrice, d'animateurs et de 2 personnels de service. Ceux-ci mettent en œuvre le projet pédagogique de l'accueil en lien avec le projet éducatif de l'organisateur. Ils garantissent de bonnes conditions de fonctionnement pour la sécurité, l'épanouissement des enfants et la mise en œuvre des missions de chacun.

Animatrice	NARDINI Carmela
Animatrice	HENRY Lydie
Animateur	FERRAND Stella
Animateur	FRITSCH Daniele
Animatrice	

**Maîtresse de maison
MUNCHHOUSE** COCHET Christine

**Maîtresse de maison
ROGGENHOUSE** CORONA Véronica

L'équipe s'est constituée autour d'un projet commun en préparant l'ensemble de l'ACM.

Si chacun est garant du projet dans son ensemble, un certain nombre de fonctions sont réparties pour une plus grande efficacité.

L'ensemble de l'équipe, travaille sur :

Projet pédagogique - Préparation de l'ACM - Préparation du matériel pédagogique.

Mission de la directrice:

Etre le garant du projet pédagogique ainsi que des valeurs éducatives de l'organisateur.

Favoriser les rencontres régulières afin d'évaluer quotidiennement les actions et la vie du groupe.

Veiller au bon fonctionnement des journées, de la mise en place des activités, le tout dans le respect et la conformité des objectifs fixés.

Mettre en place de réunions régulières pour faire le bilan des journées passées, parler des points positifs et des points à améliorer.

Une réunion quotidienne aura lieu ; elle a 3 fonctions essentielles :

- Bilan de la journée, analyse des difficultés éventuelles, recherche de solutions
- Préparation de la journée du lendemain
- Vie entre adultes.

Lors de l'arrivée et du départ des enfants, la directrice et les animateurs seront présents et disponibles pour informer les parents.

La direction devra être vigilante concernant l'affichage dans le centre et devra l'actualiser le plus régulièrement possible.

Sa fonction consiste également à :

- L'élaboration, la mise en application et l'évaluation du projet pédagogique
- Création et/ou renforcement des relations avec les parents, partenaires extérieurs ...
- La gestion des inscriptions et de la facturation
- La gestion financière et matérielle de l'accueil
- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Gestion des courses pour les goûters et le matériel d'entretien
- Les commandes des repas au traiteur
- Sensibilisation de l'équipe aux bonnes pratiques professionnelles
- Répartition équitable des tâches
- Avoir un suivi de l'animateur

Rôle de l'animateur :

Il doit être en capacité de situer son intervention, quelle qu'elle soit, en référence à des objectifs éducatifs et en cohérence avec le programme d'activités ou l'organisation du groupe.

Il doit tenir compte de la situation dans laquelle il intervient et savoir adapter sa proposition au groupe, aux individus qui le constituent (âge, possibilités, intérêts...), aux circonstances particulières de l'activité (période de l'année, de la journée), aux potentialités qu'elle présente ou non.

Sa relation avec les jeunes doit se caractériser par :

- ✓ L'écoute, l'observation ;
- ✓ La disponibilité ;
- ✓ La relation d'aide (favoriser le progrès, la réussite) ;
- ✓ La mise en place d'un climat affectif sécurisant.

L'animateur doit d'abord veiller à ce que la séance s'intègre bien à la vie du groupe et qu'elle corresponde aux intérêts des participants.

Les différentes conditions matérielles :

Il faut définir les différents lieux qui seront utilisés et les aménager si nécessaire. Il faut aussi préparer le matériel et les matériaux en y associant les jeunes chaque fois que c'est possible. Il faut enfin rassembler les éléments qui pourront relancer l'intérêt de l'activité ou l'enrichir.

Le déroulement de l'activité :

S'il convient de bien cerner son démarrage et penser les différentes étapes il ne faut pas craindre d'improviser pour s'adapter au maximum aux circonstances imprévues, aux réactions des enfants ou à leur état de fatigue...

L'organisation du groupe :

Quelle que soit la situation, l'animateur doit veiller à trouver une alternance entre ces différentes situations pour que chacun puisse participer pleinement.

Pour cet accueil nous souhaitons constituer plusieurs groupes (protocole sanitaire) mais aussi pour que les enfants puissent s'épanouir à leur rythme et par affinités.

L'adulte est ainsi le catalyseur de l'activité, celui qui crée les conditions favorables, qui permet, qui sait s'effacer devant les initiatives des enfants.

Il favorise ainsi l'apprentissage de l'autonomie, permet à chacun d'affirmer sa personnalité en même temps, qu'au travers de l'activité de groupe, il développe la socialisation.

Ce qu'on attend d'un animateur :

Il a la responsabilité/il est le garant :

- De l'aménagement des espaces extérieurs et intérieurs (salle d'activité, salle à manger, sanitaire...),
- De la structuration de la journée (rythmes, temps calmes, repas, organisation des moments de toilette, ...)
- Des règles de vie.

A l'intérieur de son groupe d'âge, il est plus particulièrement référent d'un petit groupe d'enfants, en ayant la responsabilité de :

- Des moments de toilette, lavage des mains...,
- De la santé, de l'hygiène,
- Des premiers moments (accueil, installation...),
- Des activités qu'il propose et anime.
-

L'animateur doit être vigilant, présent, à l'écoute et dans l'échange avec les enfants.

C'est enrichir leur univers à travers des activités et leur faire prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls dans leur petit univers, partager des moments autour d'activités.

C'est aussi les rassembler dans des activités sportives

Rôle de l'assistant sanitaire : PSC1

Il est le référent du suivi sanitaire, en charge :

- d'organiser son infirmerie (gestion de l'armoire pharmacie, hygiène, rangement...);
- de prendre en charge l'administration liée aux soins et suivi des mineurs (tenir les registres à jour, cahier d'infirmerie...);
- de participer et de sensibiliser les équipes à la mise en place d'un plan d'accueil individualisé concernant les enfants porteurs de handicaps;
- de sensibiliser les équipes et les mineurs à l'hygiène alimentaire, l'hygiène de vie.

Rôle de la maîtresse de maison :

- Mettre en œuvre les repas
 - Contrôler la qualité des produits servis aux repas
 - Accompagner lors des repas
 - Veiller à la propreté des locaux et du matériel de cuisine
- La prise et surveillance des températures et d'échantillon des repas servis
Le suivie des stocks des produits d'entretien

5.2 – GESTION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les animateurs sont choisis et embauchés selon leurs compétences et sont en accord avec les intentions éducatives du centre. Ils sont chargés :

- D'assurer la sécurité des enfants dont ils ont la charge tant affective que morale et physique (en créant un climat de confiance, d'écoute et reposant pour les enfants).
- D'élaborer un programme d'activités visant à répondre aux intentions éducatives.

Un planning des tâches est affiché (goûter, répartition des salles ...). En milieu de session, un bilan est prévu avec chaque animateur qu'il soit ou non stagiaire. En cas de problème avec un ou plusieurs animateurs, il sera résolu au préalable lors d'un entretien ou en équipe si le besoin s'en fait sentir.

Critères d'embauche :

- Diplômes, qualifications ou compétences.
- Dynamisme de l'animateur
- Expérience
- Centres d'intérêt

L'équipe :

L'équipe d'animation se doit d'apprendre à connaître les enfants, leurs attentes, leur vécu. Ils doivent être à l'écoute de leurs besoins, de leurs difficultés ou particularités (famille, santé...) et doivent être particulièrement vigilants aux rapports des enfants (enfant avec enfant – enfant avec animateur - enfant avec directeur) afin d'empêcher tout type de violences.

TENUE DES REUNIONS

En amont : des réunions de préparation ACM avant le démarrage sont organisées.

Un ordre du jour bien spécifique est défini pour chaque réunion : documents obligatoires, préparation du programme d'activités avec choix du thème, organisation des salles, inventaire du matériel, projet pédagogique etc ...

Pendant l'accueil : à la fin de chaque journée, un petit bilan oral avec l'ensemble de l'équipe, permet de faire un point sur les difficultés rencontrées, les pistes d'amélioration ou de préparer les activités à venir si nécessaire ; Une réunion bilan plus longue aura lieu en fin de semaine afin de faire un bilan complet. Les réunions pourront être ajustées en fonction des besoins spécifiques à l'ACM (difficultés rencontrées avec un enfant, préparation d'activités etc).

Après l'accueil : une réunion d'équipe avec l'ensemble des encadrants permet d'établir un bilan après l'accueil.

L'implication de chacun est importante dans cette réunion autant pour se situer par rapport aux souhaits des enfants que dans l'équipe d'animation.

6-1 L'HYGIENE ET L'ALIMENTATION :

La santé, les soins, le régime alimentaire

L'assistant sanitaire gèrera l'infirmerie, la trousse de secours, les traitements et les soins médicaux.

L'armoire à pharmacie, trousse de secours et soins

L'assistant sanitaire désigné durant l'accueil a la responsabilité :

- De vérifier les trousses de secours mobiles et l'armoire à pharmacie.
- De procurer les premiers soins.
- D'administrer un médicament si cela est possible.

En son absence un animateur titulaire du PSC1 sera désigné et prendra le relais.

Les trousses de secours sont stockées dans un placard hors de la portée des enfants.

Toutes les petites blessures et soins apportés à un enfant seront consignés dans un cahier spécifique appelé "Cahier infirmerie".

Les informations obligatoires à inscrire sont détaillées à la première page de ce cahier.

Sans ordonnance, aucun médicament ne peut être administré par l'équipe d'animation à l'enfant.

De plus si l'appellation du médicament n'est pas la même que sur l'ordonnance, nous ne pourrions pas lui administrer sauf s'il s'agit d'un générique accompagné d'un tampon et d'une signature du pharmacien.

Allergies et régimes particuliers

Pour les enfants avec des traitements quotidiens, les parents devront fournir une ordonnance médicale délivrée par le médecin de l'enfant.

Les allergies, seront stipulées sur les fiches sanitaires accompagnées d'un certificat médical ou PAI (protocole).

Les régimes alimentaires, devront être inscrits sur la fiche sanitaire.

Un tableau récapitulatif des régimes alimentaires, allergies et particularités signalées sur la fiche lors de l'inscription sera affiché au restaurant et placé dans le classeur des inscriptions.

7- LES REGLES DE VIE

Règles de vie non négociables

L'accueil de loisirs exige des règles de sécurité, de vie en commun et de respect du matériel. Ces règles sont dites non négociables. Une information les concernant est donnée à tous les usagers. Il leur est également fait état des règles plus générales, intégrées dans le règlement intérieur.

Les autres règles de vie pourront être discutées et négociées avec les usagers. Ainsi, elles seront adaptées à tout le monde et à toutes les situations. Ce cadre, mis en place, donnera des repères clairs aux usagers sur leurs droits et devoirs.

Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs.

Ces règles ne sont pas figées, bien au contraire, elles peuvent évoluer au cours des réunions avec les animateurs ou en fonction du comportement des enfants au cours de la semaine.

Le centre de vacances n'est pas la société, il le représente. C'est un espace transitionnel qui organise le passage entre la maison et l'école, un lieu pour essayer, s'essayer, un lieu de stimulation.

Les enfants ont droit à l'erreur par rapport aux apprentissages et par rapport à leurs difficultés de comportement.

Même si toute acte perturbateur doit recevoir une réponse, toute sanction est à penser en tant qu'occasion d'éducation, elle est là pour ouvrir un nouveau commencement.

Le respect :

C'est une ligne de conduite pour la vie, pour son avenir et son présent, c'est le respect des règles de vie, des personnes, des locaux, de la sécurité et du matériel...

Les règles de vie des animateurs

L'équipe d'animation est soumise à des règles de fonctionnement qui régissent l'organisation et le comportement à adopter au sein de la structure, telles que :

- Le respect des enfants ;
- Adapter son langage et son attitude appropriés aux jeunes ;
- Avoir une hygiène irréprochable ;
- Respecter les locaux et le matériel ;
- S'intégrer pleinement dans la vie en collectivité ;
- Ne pas tenir de propos racistes et discriminants ;
- Respecter l'équipe d'animation et les parents, les prestataires et les partenaires ;
- Etre ponctuel, respecter le planning et les missions qui lui son confiées ;
- Assurer, selon les réglementations en vigueur, la sécurité des jeunes en toutes circonstances ;

- Etre souriant, ouvert, dynamique, disponible, respectueux, responsable, inventif, force de proposition, bienveillant et surtout animer.

Cigarettes, alcool et stupéfiants.

Des pauses cigarettes peuvent être aménagées pour les animateurs, elles doivent cependant suivre une certaine logique (pas plus d'un animateur par pause, se passer dans des endroits définis à l'écart des jeunes, ne pas avoir d'impacts négatif sur les temps d'animations).

Le tabac pour les jeunes, l'alcool et les stupéfiants pour tous sont strictement interdits durant le temps de présence de l'ACM.

8 - LA SECURITE

1) Les déplacements

En cas de sortie, il est impératif de savoir où se trouve chaque jeune. En cas de besoin et si possible, des petits groupes sont formés et chaque animateur aura la responsabilité de son groupe. Il faut avoir en permanence le souci du nombre, compter régulièrement les enfants ainsi qu'en arrivant et en partant du lieu.

Lors d'une sortie :

- Avant le départ, le directeur remplit une fiche de sortie qu'il affiche sur le panneau d'affichage du hall d'accueil ou sur la porte d'entrée de la salle d'activités, prépare le sac de sortie avec le classeur des fiches sanitaires des enfants, le classeur pédagogique, la trousse de secours, crème solaire, casquettes et autre matériel spécifique en cas de besoin.
- Les animateurs et le directeur vérifient la présence de tous les enfants ;
- Les animateurs vérifient que tous les enfants ont des affaires adéquates et n'ont rien oublié expliquent les règles de sécurité, du bus, avant de partir et veillent à ce qu'elles soient bien respectées. Ils assurent également le respect de l'environnement, surtout après les temps de repas et du goûter avec la collecte des déchets.

Lors d'un déplacement à pieds :

Les jeunes circulent en rangs par deux lors des déplacements en temps normal. Les animateurs se placent côté route, un animateur en tête de file et un à la fin de la file. Les autres animateurs se répartissent au milieu du rang. Au niveau des passages piétons, les animateurs se placent de chaque côté de la route afin de bloquer la circulation. Il en est de même pour les sorties de parking. Les enfants doivent être comptés à chaque départ et arrivée, à mi- chemin et dès que nécessaire si le groupe se disperse.

Lors d'un déplacement en car :

Aucun jeune n'est assis près des issues et sur les quatre sièges à l'avant. Les animateurs s'assurent que les enfants sont attachés et s'assurent qu'ils sont tous présent en les comptant avant de donner le départ du bus. Le directeur indique le nombre d'enfants et d'accompagnateurs au chauffeur du bus avant son départ et s'assure du bon état physique du chauffeur, l'état du car ainsi que sa bonne conduite. Dans le cas contraire, il refuse de monter ou demande au chauffeur d'arrêter le car afin de faire descendre le groupe et d'assurer la sécurité des enfants.

EXERCICE INCENDIE ET PROTOCOLE ANTI-INTRUSION

1) Le protocole anti-intrusion

Toute personne voulant entrer sur le site doit au préalable se présenter devant le directeur (trice).

2) La sécurité incendie

La directrice identifie le responsable de sécurité en lien avec l'organisateur de l'accueil.

Il organise des exercices d'évacuation une fois avec l'équipe et une nouvelle fois si l'équipe se renouvelle et à chaque début d'ACM. Un protocole est mis en place et affiché.

9 LA COMMUNICATION

La relation avec les parents :

Informers les parents, être à leur écoute est une des priorités de l'équipe d'animation et de direction. Pour cela, avant le début de notre accueil un tract a été distribué pour informer les parents de la thématique, des sorties et des horaires. La veille des sorties, un mot est donné à chaque enfant avec les informations au bon déroulement de ce moment (horaires, matériel...).

La relation directeur/animateurs :

La relation entre la direction et les animateurs est d'ordre informatif, de conseil et de formation. La direction est à tout moment disponible et à l'écoute des animateurs.

La relation directeur/ enfants :

La direction accueille les enfants le matin, leur annonce le déroulement de la journée, les sorties, ainsi que les principales règles de sécurité et les règles de vie quotidienne. Elle fait figure d'autorité et de responsabilité.

La relation directeur/parents :

La direction est présente pour les parents à tout moment de l'accueil de loisirs, sur rendez-vous et en respectant les gestes barrières. Ils peuvent venir les solliciter pour toutes les questions d'organisation ou de renseignements. Elle renseignera également les parents sur les éventuels incidents qui auraient pu se passer durant une des journées. Par ailleurs, les parents doivent signaler toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant à savoir : les traitements médicaux spécifiques, les allergies, les difficultés de comportement ...

La relation animateurs/enfants :

L'animateur est toujours à l'écoute des enfants et de leurs attentes, il doit être en mesure d'instaurer un climat de confiance entre les enfants et l'équipe d'animation. Il invite l'enfant à essayer les activités proposées. Il se met à la disposition des enfants pour leur apporter des connaissances, du ludisme, les éveiller à différentes techniques ainsi que leur enseigner les règles de vie en collectivité.

La relation animateurs/parents :

L'animateur doit être capable de répondre aux questions des parents qui sont en attente de savoir comment la journée de leur enfant s'est déroulée. Il est disponible chaque matin et chaque soir pour les parents. Tout en respectant les gestes barrières.

10 EVALUATION

10.1. Evaluation de l'accueil de loisirs

- Avec l'équipe : bilan journalier et hebdomadaire avec les animateurs,
- Avec les enfants : forum le jeudi matin, boîte à idées et dialogue constant,

- Avec les parents : transmission du bilan de la journée lors des départs des enfants.

10.2. Evaluation de l'équipe pédagogique (et des stagiaires BAFA)

La formation des animateurs : Afin d'accompagner au mieux les animateurs, un suivi personnalisé sera mis en place. Certains animateurs travaillent pour la première fois, cette première approche du monde du travail doit être guidée. Pour cela, l'élaboration de projets d'activités sera encadrée par des personnes ayant assimilées la notion de projet. L'objectif étant de consolider ses connaissances sur les jeunes enfants et d'acquérir de nouvelles compétences techniques, tout en partageant avec les autres.

Validation des stages pratiques et critères d'évaluation : L'équipe de direction rencontrera chaque animateur stagiaire en milieu de stage pour analyser les situations inconfortables qu'il a rencontré, ce qui lui reste à aborder et au contraire les bonnes expériences et les activités à renouveler.

L'équipe de direction devra faire un point sur la formation du stagiaire ainsi que sur ses besoins en termes d'accompagnement.

Critères d'évaluation : La décision sera prise en fin de stage avec le stagiaire sur sa capacité à :

- Préparer, organiser, animer des activités d'expression manuelle, de plein air, de jeux.
- S'impliquer dans le projet pédagogique
- Assurer la sécurité affective et physique des enfants.
- Organiser et gérer les différents moments de vie des enfants.
- Participer au travail d'équipe.
- Son comportement et attitude au sein de l'équipe.
- Son sens des responsabilités.
- Sa motivation, son esprit d'initiative, ses aptitudes à la proposition.
- Son utilisation de ses compétences personnelles.
- Prendre en compte « les échecs », les assumer, les gérer, les dépasser.

10.3. Evaluation du Projet pédagogique

Pour donner suite aux objectifs fixés préalablement un bilan ludique sera planifié pour toute l'équipe pédagogique au cours de la dernière semaine d'accueil.

Nous pourrons utiliser les résultats de l'évaluation pour :

- Émettre des recommandations pour l'amélioration future ;
- Prendre des décisions quant aux choses qui ne devraient/pourront pas être reconduites ;
- Vérifier si l'on a répondu aux besoins des participants ;
- Déterminer quelles sont les forces et faiblesses de nos actions.

MODALITES D'EVALUATION DES OBJECTIFS ET DU FONCTIONNEMENT

Nous allons nous référer à une grille d'évaluation pour les objectifs et le fonctionnement pour pouvoir répondre au mieux au projet pédagogique mis en place.

Grille d'évaluation des objectifs et du fonctionnement

	Remarques/ Observations	Amélioration envisagée
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?		
Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?		
Comment s'est déroulée la préparation des activités ?		
Les enfants participent à la préparation et au rangement du matériel ?		
Le coin lecture est-il mis en valeur ? Les coins jeu sont-ils mis en valeurs ?		
Les enfants ont eu le choix entre plusieurs activités.		
Chaque enfant a été valorisé d'une façon ou d'une autre.		
Les enfants ont pu décider d'une ou plusieurs activités.		
La notion de respect a été abordée ?		
Les enfants jouent ensemble sur les temps informels.		
Lorsqu'un enfant est en difficulté un autre vient spontanément l'aider.		
Aucun enfant n'est à l'écart du groupe, chacun participe à sa façon.		
Les enfants disent spontanément les « mots magiques ».		
Les règles de vie son comprises et appliquées par les enfants.		
Les enfants sont sensibilisées aux éco-gestes.		

Du matériel de récupération est utilisé pour les activités.		
Les enfants sont sensibilisés aux gaspillages (eau, papier, nourriture).		
Le rythme de chaque enfant est respecté.		
Les enfants se lavent spontanément les mains aux différents moments de la journée (repas, activités).		
L'aménagement des salles est bien pensé.		
Comment se déroule la gestion du temps libre et temps calme.		
L'équipe d'animation prend le temps de discuter avec les parents.		
Les parents nous font part de leurs idées.		
Comment ont été prises en compte les demandes des parents ?		
Comment a été la participation et l'implication des parents ?		

Floriane AUDINETTE